

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre et le onze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2024, s'est réuni à la salle des Fête des MEES, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2024  
Séance du 11 décembre 2024**

N°33

**Objet : Demande de subvention  
dans le cadre des appels à projet  
2025 de la Caisse d'Allocations  
Familiales**

**Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO**

### Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOGHOSSIAN Alex, BONDIL Marc, BONNAFOUX Jeanine, BOYER Christian, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n°19), CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone (à partir du rapport n°4), SANCHEZ Pierre Bernard, SEJOURNE Daniel, SERY Marie José, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard (jusqu'au rapport n° 27), TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick,

### Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetia

### Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René  
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 20)  
KUHN Francis a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MOULARD Damien a donné pouvoir à SERY Marie-José  
PAIRE Marie-Claude a donné pouvoir à ARENA Antoine  
PARIS Mireille a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à BARDIN Chantal

### Etaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BOURJAC Bruno, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, COUTON Marie-Rose, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, ISOARD Christian, JOUVES Marc, LAQUET Laura, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

-----  
**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2024

Application agréée E-legalite.com

**Madame FONTAINE Sonia, rapporteur, expose ce qui suit :**

La communauté d'agglomération exerce la compétence enfance, petite enfance, et à ce titre, la gestion des Etablissements d'Accueil des Jeunes enfants sur une partie de son territoire.

Le développement et le maintien d'une offre d'accueil de qualité et adaptée aux besoins des familles représentent une ambition commune de la caisse d'Allocations Familiales et de Provence Alpes Agglomération.

La CAF du 04 soutient financièrement les Etablissements d'Accueil de Jeunes enfants. Depuis plusieurs années, notre collectivité perçoit des aides pour les projets qu'elle développe dans ses structures Petite Enfance.

Dans le cadre des appels à projets 2025 de la Caisse d'Allocations Familiales, 1 dossier de demande de subvention de fonctionnement peut être présenté et sera étudié par la Commission d'action sociale de la CAF du premier trimestre 2025.

- Projet de séjour pour l'ACM « Les Chardons bleus » de Malijai

Coût total de l'opération	Montant subvention sollicitée	Autofinancement PAA + participation familles
2 775 € HT	1 860 € HT	915 € HT

Ceci exposé, il vous est proposé :

-D'approuver le plan de financement et les demandes de subventions telles qu'exposées ci-dessus,

- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
Après en avoir délibéré et procédé au vote  
Approuve les propositions présentées  
A l'unanimité  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE : 18 DEC. 2024

REÇU EN PREFECTURE  
le 17/12/2024  
Application agréée E-legalite.com